

AUTO ECOLE 734  
 100 Rue de la République  
 73200 Albertville  
 Tél. Port.: 06 48 76 79 32  
 Mail: contactalbertville@autoecole734.fr  
 Siret: 90239840300011  
 Agrt: E 2107300060  
 N° TVA Intracommunautaire: FR08902398403



CE DOCUMENT EST DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE AUPRES DU SECRETARIAT

# PROGRAMME DE FORMATION AU PERMIS BE, B96.

## PROGRAMME DE FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE

### COURS THÉMATIQUES EN SALLE :

1. Des leçons de code spécialisées sur divers thèmes (signalisation, arrêt et stationnement, croisement et dépassement, règles de circulation...) afin de favoriser l'apprentissage par une meilleure assimilation des connaissances, des questions sur le thème traité leurs sont ensuite posées (20 questions sur DVD).
2. des cours théoriques portant sur les thèmes de sécurité routière (alcool/drogue/médicaments, vitesse, téléphone, fatigue) afin de les sensibiliser et les prévenir sur les comportements à risque
3. des cours thématiques spécifiques à la conduite d'un ensemble : la spécificité du maniement des ensembles (porte-à-faux, anglesmorts, gabarits...), les usagers vulnérables et les véhicules lourd, la signalisation spécifique aux véhicules lourds.
4. Ces cours sont dispensés collectivement sur le lieu de formation pratique avec votre formateur BE.
5. Obligation assister au moins une fois à chaque cours thématique en salle.
6. La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement.

### PROGRAMME PRATIQUE HORS CIRCULATION:

1. Les leçons de « plateau » ont une durée de 4 heures, sur la piste privée de l'auto-école et comprennent une alternance d'apports théoriques, de démonstrations et d'entraînements pratiques aux parcours d'examen.
2. Au début du cours, une explication théorique du parcours est faite par l'enseignant et l'élève découvre le parcours à pieds.
3. Après une deuxième explication théorique, le moniteur va choisir montrer le parcours de travail à l'élève : l'élève étant une fois à l'intérieur du véhicule et une fois à l'extérieur du véhicule.
4. Concernant les vérifications et manœuvre d'attelage et dételage, de la même manière, l'enseignant procède à une explication théorique, une démonstration avant de laisser l'élève mettre en œuvre son apprentissage

### PROGRAMME PRATIQUE EN CIRCULATION:

1. Explication théorique, et secteur de travail adapté correspondant à l'objectif.
2. En ville (secteur résidentiel, centre-ville, abords d'écoles), en rase campagne, sur voie rapide et/ou autoroute ;
3. De nuit (leçons prises en hiver).
4. A la fin du cours de conduite, l'élève et l'enseignant font le point afin de valider l'objectif .

L'enseignant s'engage à faire preuve de pédagogie et de progressivité dans les exercices pour former et préparer au mieux ses élèves aux diverses situations qu'ils seront amenés à rencontrer aussi bien en termes de trafic qu'en terme d'environnement.